

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 13 FEVRIER 2008**

**- COMPTE RENDU SOMMAIRE -**

L'AN DEUX MILLE HUIT, le 13 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Député-Maire, le 15 novembre 2007, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Député-Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. Philippe IZRAELEWICZ, Conseiller Municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Patrick BEAUDOUIN, Député-Maire

MM. François GUÉRARD, Jean EROUKHMANOFF, Jean-Pierre NECTOUX ( à partir du point 1),  
Mmes Annick MARGHERI, Claire PALLIÈRE, MM. Jean BOGGIO, Guy MONTAGNON, Paul  
DESVAUX, Philippe IZRAELEWICZ, Adjoints au Maire.

Mmes Caroline ABECASSIS, Brigitte OSMONT, Françoise FOUGEROLE, Dominique JUSOT, M.  
Jean-Philippe DARNAULT, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Francis REY, Mme Florence  
CROCHETON, M. Dominique PICARD, Mmes Sophie CHABBERT, Fabienne GRILLOT, MM. Guy  
MACHIN, Philippe POLITO, Mmes Jocelyne OLIVIER, Geneviève TOUATI, M. Antoine MORIN,  
Mmes Nathalie VILLETTE, Françoise DUSSUD, et M. Marc MÉDINA, Conseillers Municipaux.

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Jean-Pierre NECTOUX, adjoint au maire (pouvoir à M. BEAUDOUIN) jusqu'au point 0 inclus  
Anne-Gisèle GALLOIS-BENZONI, conseiller municipal (pouvoir à M. BOGGIO)  
Harold LABESSE, Conseiller Municipal (pouvoir à M. GUERARD)  
Isabelle SERIEIS, Conseiller Municipal (pouvoir à Mme MONTAGNON)  
Brigitte ARTHUR, conseiller municipal (pouvoir à Mme VILLETTE)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **0 - Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2007**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, des membres présents ou représentés le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2007.

### **FINANCES**

#### **1 – Débat d'orientations budgétaires 2008**

Conformément à l'article 11 de la Loi du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, le Conseil Municipal a organisé le débat d'orientations budgétaires 2008.

Sur rapport de M. François GUÉRARD, Premier Adjoint au Maire, le Conseil Municipal a pris acte du Débat d'orientations budgétaires 2008.

#### **2 – Sollicitation d'une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire**

Sur rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal l'a autorisé à solliciter, pour le financement de la réfection de la salle des fêtes, une subvention la plus élevée possible dans le cadre de la réserve parlementaire.

29 voix pour : MM. Patrick BEAUDOUIN, François GUÉRARD, Jean EROUKHMANOFF, Jean-Pierre NECTOUX, Mmes Annick MARGHERI, Claire PALLIÈRE, MM. Jean BOGGIO, Guy MONTAGNON, Paul DESVAUX, Philippe IZRAELEWICZ, Mmes Caroline ABECASSIS, Brigitte OSMONT, Françoise FOUGEROLE, Dominique JUSOT, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Francis REY, Mme Florence CROCHETON, M. Dominique PICARD, Mmes Sophie CHABBERT, Anne-Gisèle GALLOIS-BENZONI, Fabienne GRILLOT, MM. Harold LABESSE, Guy MACHIN, Philippe POLITO, Mmes Isabelle SERIES, Jocelyne OLIVIER, Françoise DUSSUD, M. Marc MÉDINA.

4 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Antoine MORIN, Mmes Brigitte ARTHUR, Nathalie VILLETTE,

#### **3– Versement d'un acompte de subvention à l'ASM Handball**

Sur rapport de M. Jean- Pierre NECTOUX, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, le versement d'un acompte de subvention, arrêté à hauteur de 50 % maximum du montant total de la subvention versée à cette association en 2007, soit 32 500 €.

#### **4 - Avenant n°1 de transfert relatif au marché d'entretien de la voirie communale**

Sur rapport de Philippe IZRAELEWICZ, adjoint au maire, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer cet avenant n°1 de transfert relatif au marché d'entretien de la voirie communale.

#### **5 - Avenant n°1 de transfert relatif au marché d'aménagement du jardin des cinq continents - lot 1**

Sur rapport de Mme Sophie CHABBERT, conseiller municipal, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer cet avenant n°1 de transfert avec la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS RESEAUX pour le marché relatif à l'aménagement du jardin des cinq continents – lot 1.

#### **6 - Autorisation donnée à M. le Maire de lancer l'appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de motifs lumineux pour les fêtes de fin d'année**

Sur rapport de Mme Fabienne GRILLOT, conseiller municipal, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de motifs lumineux pour les fêtes de fin d'année et à signer toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier.

#### **7 - Autorisation donnée à M. le Maire de lancer l'appel d'offres ouvert relatif à la fourniture et à la livraison de mobiliers urbains, de signalétiques urbaines, de jardinières et de matériaux de voirie**

Sur rapport de M. Jean EROUKHMANOFF, adjoint au maire, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert relative à la fourniture et à la livraison de mobiliers urbains, de signalisations urbaines, de jardinières et de matériaux de voirie et à signer toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier

**8 - Autorisation donnée à M. le Maire de lancer l'appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de fournitures de bureau pour les services municipaux de la ville de Saint-Mandé et de signer le marché**

Sur rapport de M. Dominique PICARD, conseiller municipal, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert relative à l'acquisition de fournitures administratives pour les services municipaux de la ville de Saint-Mandé et à signer toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier.

**9 - Avenant n°2 au marché de fournitures de bureau et de consommables pour les services municipaux – lot 4**

Sur rapport de Mme Caroline ABECASSIS, conseiller municipal, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer l'avenant n°2 relatif à l'appel d'offres ouvert de fournitures de bureau et scolaires et de consommables pour les services municipaux - Lot n°4: acquisition de papiers et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**10 - Autorisation donnée à M. le Maire de lancer l'appel d'offres ouvert relatif à l'entretien de l'éclairage public et de la signalisation tricolore lumineuse**

Sur rapport de M. Jean-Philippe DARNAULT, conseiller municipal, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert relative à l'entretien de l'éclairage public et de la signalisation tricolore lumineuse et à signer toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier.

**11 - Autorisation donnée à M. le Maire de lancer l'appel d'offres ouvert relatif à la location de véhicules de nettoyage sans chauffeur**

Sur rapport de M. Philippe POLITO, conseiller municipal, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert relative à la location de véhicules de nettoyage sans chauffeur et à signer toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier.

**12 - Autorisation donnée à M. le maire de lancer la procédure d'appel d'offres ouvert relative à la fourniture d'équipements de travail pour les services municipaux de la ville de Saint-Mandé et de signer le marché**

Sur rapport de M. Jean BOGGIO, adjoint au maire, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert relative à la fourniture d'équipements de travail pour les services municipaux de la Ville de Saint-Mandé et à signer toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier.

**13 - Avenant n°1 au marché relatif aux prestations de transports d'enfants durant les périodes scolaires, mercredis et vacances scolaires pour les besoins des écoles et des centres de loisirs de la Ville de Saint-Mandé**

Sur rapport de M. Guy MONTAGNON, adjoint au maire, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer l'avenant n°1 au marché relatif aux prestations de transports d'enfants durant les périodes scolaires, mercredis et vacances scolaires pour les besoins des écoles et des centres de loisirs de la Ville de Saint-Mandé et toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier.

**14 - Avenant n°1 au marché relatif à l'avenue de Paris – aménagement du trottoir entre la rue du Parc et l'avenue Gambetta**

Sur rapport de M. Guy MACHIN, conseiller municipal, le conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer l'avenant n°1 au marché passé pour la réalisation des travaux d'aménagement des trottoirs de l'avenue de Paris, entre la rue du Parc et l'avenue Gambetta pour le lot n°1 – Génie Civil – Maçonnerie – Etanchéité – Mobilier Urbain et toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier.

29 voix pour : MM. Patrick BEAUDOUIN, François GUÉRARD, Jean EROUKHMANOFF, Jean-Pierre NECTOUX, Mmes Annick MARGHERI, Claire PALLIÈRE, MM. Jean BOGGIO, Guy MONTAGNON, Paul DESVAUX, Philippe IZRAELEWICZ, Mmes Caroline ABECASSIS, Brigitte OSMONT, Françoise FOUGEROLE, Dominique JUSOT, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Francis REY, Mme Florence CROCHETON, M. Dominique PICARD, Mmes Sophie CHABBERT, Anne-Gisèle GALLOIS-BENZONI, Fabienne GRILLOT, MM. Harold LABESSE, Guy MACHIN, Philippe POLITO, Mmes Isabelle SERIES, Jocelyne OLIVIER, Françoise DUSSUD, M. Marc MÉDINA.

4 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Antoine MORIN, Mmes Brigitte ARTHUR, Nathalie VILLETTE,

### **15 - Avenant n°2 de transfert au marché relatif à l'avenue de Paris – aménagement du trottoir entre la rue du Parc et l'avenue Gambetta**

Sur rapport de M. Francis REY, conseiller municipal, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer l'avenant de transfert n°2 au marché passé pour la réalisation des travaux d'aménagement des trottoirs de l'avenue de Paris, entre la rue du Parc et l'avenue Gambetta pour le lot n°1 – Génie Civil – Maçonnerie – Etanchéité – Mobilier Urbain et toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier.

### **16 - Versement d'un acompte de subvention à l'amicale du personnel**

Sur rapport de M. Paul DESVAUX, adjoint au maire, le conseil municipal a proposé, à l'unanimité, de voter cet acompte.

### **17 - Participation de la Ville aux frais de fonctionnement pour les élèves Saint-Mandéens fréquentant l'école Decroly : avenant n° 13**

Sur rapport de Mme Brigitte OSMONT, conseiller municipal, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer l'avenant n°13 à la convention passée le 20 novembre 1985 fixant le montant forfaitaire par élève et par an à 750 € pour l'année 2006-2007.

### **18 - Participation des familles et de la Ville aux dépenses des classes de découverte – année scolaire 2007-2008 – lot 2**

Sur rapport de Mme Dominique JUSOT, conseiller municipal, le conseil municipal a approuvé la participation des familles et de la ville aux dépenses des classes de découverte – année scolaire 2007-2008 pour le lot 2.

29 voix pour : MM. Patrick BEAUDOUIN, François GUÉRARD, Jean EROUKHMANOFF, Jean-Pierre NECTOUX, Mmes Annick MARGHERI, Claire PALLIÈRE, MM. Jean BOGGIO, Guy MONTAGNON, Paul DESVAUX, Philippe IZRAELEWICZ, Mmes Caroline ABECASSIS, Brigitte OSMONT, Françoise FOUGEROLE, Dominique JUSOT, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Francis REY, Mme Florence CROCHETON, M. Dominique PICARD, Mmes Sophie CHABBERT, Anne-Gisèle GALLOIS-BENZONI, Fabienne GRILLOT, MM. Harold LABESSE, Guy MACHIN, Philippe POLITO, Mmes Isabelle SERIES, Jocelyne OLIVIER, Françoise DUSSUD, M. Marc MÉDINA.

2 abstentions : Mmes Brigitte ARTHUR, Nathalie VILLETTE.

2 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Antoine MORIN.

### **19- Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention à passer entre l'agence nationale pour les Chèques-Vacances et la ville de Saint-Mandé**

Sur rapport de Mme Annick MARGHIÉRI, adjoint au maire, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention à passer avec l'agence nationale pour les chèques-vacances et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

#### **20 - Approbation du contrat enfance 2007-2010**

Sur rapport de Mme Claire PALLIÉRE, adjoint au maire, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le contrat enfance 2007-2010 à passer avec la caisse d'allocations familiales.

#### **21 - Approbation des règlements intérieurs des structures de la petite enfance**

Sur rapport de Mme Marie-Pierre LE GALL, conseiller municipal, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, les nouveaux règlements intérieurs des structures de la petite enfance de la ville de Saint-Mandé.

#### **22 - Approbation de la convention de partenariat avec l'association les « petits castors » ; crèche parentale à Saint-Mandé**

Sur rapport de Mme Florence CROCHÉTON, conseiller municipal, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention de partenariat et le contrat de bail à passer avec l'association les petits castors et a autorisé M. le Maire à signer toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier.

### **DÉCISIONS DU MAIRE**

#### **23 Application de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises par M. le Maire dans le cadre de ses délégations.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 22h30**